

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19/01/2026

La séance débute à 20H

Présents : Aurélien Bielsa, , Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Robert Marchand, , Bruno Watrin, Jean-Francis Barraud, Aline Degeilh, Isabelle Bodineau

Excusés : Elsa Eberstein

Secrétaire de séance : Agnès

Ordre du jour :

- Demande DETR 2026
- Demande subvention FRI 2026
- Demande subvention FDAL 2026
- Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 investissement
- Autorisation à accorder à Agnès RIALLAND pour représenter la commune au Tribunal (expulsion d'un locataire)
- Echange de parcelle chemin entre M PEYROLLE et la mairie
- Statuts et charte de la future association / projet verger communal
- Questions diverses

Conseil municipal :

- 1. Demande de DETR 2026.

La DETR (aides de l'Etat) comprend 8 catégories qui déterminent le taux possible de la subvention. Nous proposons de faire cette demande pour 2 dossiers :

- Rénovation thermique d'un logement communal « ancienne poste » avec changement de l'huissierie et pose d'un poêle à pellets.
Montant des devis 8638€ pour la menuiserie, lasure 2100€ et poêle 7925€
soit un montant de travaux de 18663€ HT.
La subvention de l'Etat calculée sur 30% serait de 5599€
- Modification de l'accès aux logements au-dessus de l'école par une passerelle métallique (accès route de Pamiers) et entrée indépendante pour l'école avec suppression de l'escalier existant et extension de la salle de classe.
Montant des travaux : maçonneries et électricité 12764€ et installation de la rampe métallique 8150€ soit un total de 20884€ HT avec une aide possible de l'Etat de 40% soit 8354€

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- 2. Demande de subvention FRI 2026.

Demande auprès de la Région pour les 2 mêmes dossiers, à hauteur de 20% du montant prévu.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- 3 Demande de subvention FDAL 2026 :

Les deux projets ci-dessus feront également l'objet d'une demande auprès du département.

Le département a participé aux projets de réhabilitation de la grange d'Aline à hauteur de 22000€ en 2025 pour une première tranche. Il est possible de solliciter à nouveau la même somme pour 2026.

Pour un budget total estimé à 240000€, nous pourrions ainsi être aidé à 68% soit 161500€.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- 4 Etat des restes à réaliser au 31/12/2025 investissement :

Des dépenses d'investissement restent à réaliser par rapport aux engagements 2025 soit

- 16477.14€ correspondant à 2904€ de frais d'étude (accompagnement RENOVA pour le verger communal et maître œuvre pour la grange)
- 8866.97 pour l'aménagement du verger communal
- 4147.76€ mise en place de l'armoire électrique
- 558.41 de caution locative à rendre.

Des recettes d'investissement restent à percevoir pour 2025 soit 7059€ d'aide à la création du verger communal.

Ces sommes seront reprises dans le compte administratif du budget 2025.

- 5 Autorisation à accorder à Agnès RIALLAND pour représenter la commune au Tribunal (expulsion d'un locataire)

Nous avons engagé une procédure d'expulsion contre un locataire, le dossier sera examiné au tribunal le vendredi 23 janvier 2026. Nous devons donner pouvoir à Agnès RIALLAND, adjointe chargée du logement, à représenter la mairie devant le juge.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- 6 Echange de parcelle chemin entre M PEYROLLE et la mairie

Dans la continuité des régularisations des chemins communaux, la mairie propose un échange de parcelle à la Famille PEYROLLE afin que l'accès à leur propriété soit propriété de la mairie. Cet échange permet d'entretenir le chemin d'accès. La mairie renonce à l'action en répétition prévue à l'article 1705 du code civil.

Délibération : accord du conseil municipal à l'unanimité

- **7 Statuts et charte de la future association / projet verger communal**

Yvon présente le projet de statut de la future association qui sera amenée à gérer le verger communal. Un bail agricole environnemental sera signé entre la mairie et cette association.

L'équipe engagée dans ce projet travaille également sur une charte et un règlement intérieur.

- **8. Questions diverses :**

- Grange : les associations concernées doivent vider la grange pour permettre les travaux. Propositions pour les 21/22 février prochains avec Faites à Pailhes

- Evénementiels : cirque PANIKOS du 14 au 28 avril avec des spectacles, 2 réservés aux enfants des écoles et 2 concerts.

Cirque KOSKA prévu du 4 au 24 mai 2026.

Il faut reprendre le livret d'accueil et l'utiliser pour l'accueil des événements à venir.

- Maison en Péril de Mr FAHIMI : la société BATILEZE est intéressée pour acheter le bien en l'état, procéder aux obligations liées aux risques et refaire deux logements locatifs.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 10h00.